

Projet réalisé en association momentanée avec l'Atelier Gigogne.

Ouverture et présence visuelle ont guidé les choix de cette architecture située sur la rive gauche du canal. Elle abrite 31 logements-ateliers pour artistes dont les configurations sont nées de leur insertion dans les brasseries Hallemans d'une part, et dans la compacité d'une tourette d'autre part. Les deux constructions sont reliées par le flux de passerelles dans la cour intérieure.

Programme :

Le concours proposait la transformation des brasseries Hallemans, situées le long de la petite Senne, en 35 ateliers-logements pour artistes. La surface du bâtiment principal étant exigüe, une nouvelle construction devait trouver sa place pour compléter l'ensemble.

Implantation :

L'immeuble formant le côté nord de la parcelle est démoli pour faire place à une construction compacte, en hauteur, libérant de l'espace et des reculs dans la cour. Il comprend l'ascenseur monte-charge desservant l'ensemble des logements-ateliers du projet par l'intermédiaire de passerelles dans la cour et de coursives dans les parties anciennes. Tous les espaces de distribution communs sont extérieurs, en relation avec la cour, et sont conçus pour permettre la rencontre et les échanges. Pour améliorer le potentiel d'éclairage naturel, la partie haute de la façade nord du nouvel immeuble est placée en retrait de la limite mitoyenne, afin de pouvoir faire bénéficier les ateliers des vues et de la lumière au nord.

Un quartier en quête de souffle nouveau :

L'insertion du projet dans le tissu urbain et environnement peut se résumer en deux mots : ouverture et présence visuelle.

Tenant compte du caractère traversant de la parcelle, une nouvelle entrée est réalisée du côté de la place à l'angle de la rue Brunfaut et de la rue des Marniers. Le regard traversera le site. Le nouveau bâtiment, aussi haut que l'ancien, participe au skyline Molenbeekois tel qu'il est perçu depuis le canal. Il exprime une identité particulière et une visibilité tant depuis la rue Brunfaut que depuis la rive droite du canal.

Une nouvelle vie pour le patrimoine industriel :

Le projet cherche à intégrer autant que possible tous les éléments structurels et architecturaux caractéristiques de l'ancienne brasserie. Sur ce fond de patrimoine, les nécessaires interventions en vue d'y créer des logements seront clairement identifiables, complémentaires et en dialogue avec l'ancien, mais sans mimétisme. Les nouvelles baies dans les parois anciennes sont radicales dans le cas où il s'agit de créer une partie de façade nouvelle suite à la démolition des anciennes parties de bâtiments ou dans le cas de l'ouverture du mitoyen sud.

Quant au bâtiment nouveau, il se distinguera de l'ancienne brasserie tant par son architecture contemporaine que par sa façade en zinc.

Configurations spatiales :

Dix-neuf logements-ateliers sont en duplex.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, la disposition en duplex permet d'éviter que les locaux soient tous en contact direct avec l'espace public ou la cour commune. Aux étages intermédiaires, cette disposition permet de rationaliser le système de distribution (minimum d'escaliers et unique ascenseur-monte-charge). L'équipement sanitaire des logements-ateliers est concentré en modules compacts, regroupés autour d'un nombre minimum de gaines verticales.